

Le Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Conformément à l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Centre Communal d'Action Sociale est un Etablissement Public Administratif administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire de la Commune.

Par délibération du 16 juillet 2020, le Conseil Municipal a fixé à 17 le nombre d'administrateurs composant l'assemblée délibérante du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil d'Administration, sous la Présidence de Monsieur Damien MESLOT, Maire de la Ville de Belfort est composé comme suit :

- Huit membres élus en son sein par le Conseil Municipal le 20 octobre 2021 :

- > Madame Evelyne CALOPRISCO, Vice-Présidente,
- > Madame Nathalie BOUDEVIN,
- > Monsieur Alain PICARD,
- > Madame Latifa GILLIOTTE,
- > Madame Loubna KETFI-CHARIF,
- > Madame Marie-Hélène IVOL,
- > Monsieur Sébastien FAUDOT,
- > Monsieur René SCHMITT.

- Huit membres nommés par Monsieur le Maire par arrêté municipal 232212

- > Madame Martine GOMEZ, représentant l'Union Départementale d'Aide aux Familles
- > Madame Michèle GASSER, représentant l'Office Pour les Aînés de Belfort et du Territoire
- > Monsieur Baptiste GRENOT, représentant Sésame Autisme
- > Madame Amélie BOURGEOIS, représentant l'Association des Paralysés de France
- > Madame Michèle RAPIN, représentant la Croix Rouge
- > Madame Marie-Françoise PASQUIER, représentant le Secours Catholique
- > Monsieur Patrick ROBERT, représentant la Régie des Quartiers de Belfort
- > Madame Lydie BARTHEZ, représentant Pluri'elles